

Mariage collectif

Dix-huit couples unis pour la vie à Owendo

R.H.A  
Libreville/Gabon

Ils se sont dit "oui" pour le meilleur et pour le pire, vendredi, devant la maire Jeanne Mbagou, en présence de leurs parents, amis et connaissances. Les couples unis appartiennent à la Communauté missionnaire chrétienne internationale (CMCI).

DIX-HUIT couples ont convolé en justes noces vendredi au sein de la Communauté missionnaire chrétienne internationale (CMCI) à Owendo. Ils ont ensemble décidé de rompre avec le célibat, de joindre leurs vies et de vivre ensemble, pour le meilleur et pour le pire, jusqu'à ce que la mort les sépare. Devant l'officier d'état civil, Jeanne Mbagou, et le pasteur de cette église, Calvin Ekoh Ella, les 18 nouveaux couples ont sacralisé leurs unions et surtout réitéré leur engagement pour la monogamie sous le régime de la communauté des biens. Comme c'est souvent le cas en pareille circonstance, l'édile de la commune a lu le Code civil gabonais. Elle a rappelé que le mariage au régime monogamique est conforme aux articles 252, 253, 254 et 259 dudit Code relatif au mariage.

"Acceptez-vous de prendre pour épouses les dames ici présentes ?" Question rituelle à laquelle les futurs époux ont répondu à l'unisson "Oui, je le veux". Après avoir fixé les anneaux sur les annulaires de leurs partenaires, les mariés ont religieusement écouté les conseils prodigués par Jeanne Mbagou. Elle les a invités à cultiver dorénavant, dans leurs foyers, les vertus de l'amour sincère, du pardon mutuel et de l'assistance. Ajoutant que le sacrement du mariage reste avant tout, une institution divine. Elle a également ajouté que cette idée qui consiste à organiser des



L'édile de la commune d'Owendo officiant la cérémonie du mariage collectif.



Les 18 couples posant avec le pasteur de l'église et le maire de la commune d'Owendo.

mariages collectifs et surtout sociaux cadre avec la politique du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, qui réserve une place de choix à la protection de la veuve ou du veuf et de l'orphelin. "Étant entendu que le mariage coutumier n'est pas encore reconnu par la loi, c'est le mariage civil qui protège la veuve et l'orphelin. C'est pourquoi il est important que les couples pensent à officialiser leurs unions pour la sécurité de tous", a indiqué la mairesse. Elle a surtout salué l'initiative de cette église en invitant les autres assemblées chrétiennes à suivre cette voie.

Mme Mbagou a également saisi cette occasion pour annoncer la célébration, le 25 août prochain, d'une cinquantaine de mariages du même type dans le cadre de l'anniversaire de cette commune. "S'il y a des personnes qui veulent se marier, elles sont priées de se rapprocher du service d'état civil de la mairie d'Owendo pour le dépôt de leurs dossiers", a-t-elle lancé.

"Nous encourageons les mariages, particulièrement la stabilité du couple et des familles. Nous voulons que les gens soient en ordre devant Dieu et devant les hommes. Pour qu'ils soient à l'abri de tout désagrément", a conseillé le pasteur Calvin Ekoh Ella.



Un des mariés scellant l'anneau sur le doigt de son épouse.



REPUBLIQUE GABONAISE  
Union-Travail-Justice

COMMUNIQUÉ

REGLEMENT DE LA DETTE AUX PHARMACIES CONVENTIONNÉES

Suite au préavis de dix (10) jours que l'Assemblée Générale du Syndicat des Pharmaciens du Gabon (SYPHARGA) a donné à la CNAMGS pour régler les encours de sa dette vis-à-vis des pharmacies, la CNAMGS informe que les retards de paiement sont dus à un dysfonctionnement technique survenu sur la chaîne de la dépense.

Toutefois, elle tient à rappeler que les conventions signées avec les pharmacies prévoient des dispositions pertinentes en vue de résoudre d'accord-parties toutes les difficultés inhérentes à l'exécution de ces contrats.

Par ailleurs elle informe les pharmaciens créanciers que les règlements sont déjà disponibles à son Agence Comptable.

Elle tient à s'excuser pour les désagréments occasionnés aux usagers, par les pharmacies qui auraient suspendu la dispensation des médicaments.

La CNAMGS, avec le concours de l'État, continuera de manière permanente, à assurer ses missions de protection sociale des assurés.

Fait à Libreville, le 27 juillet 2017

Le Directeur Général

Pr. Michel MBOUSSOU



La solidarité a un sens

